COMMUNE DE GENOLIER

Place du Village 5 - CP 55 - 1272 Genolier
tél. 022 366 86 30 - fax 022 366 11 62
www.genolier.ch - greffe@genolier.ch

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE

DU 12 septembre 2019

1. ACCEPTATION du préavis 48 / 2019

concernant une demande de crédit de CHF 55'000.- TTC pour financer la construction d'engins sportifs appelés " Street Workout Station " comprenant barres fixes, barres parallèles et espaliers disposés sur la place de jeux proche du Pavillon.

Décidant :

- d'accorder un crédit de CHF 55'000.- TTC à la Municipalité pour financer ce projet
- de financer ce dernier par la trésorerie courante
- d'amortir cette dépense dans l'année en cours par le compte 9282.1 "Travaux futurs"

2. ACCEPTATION du préavis 49 / 2019

concernant une demande de crédit de CHF 397'871.- TTC, subventions cantonales et fédérales de 73% non déduites, pour financer le projet d'adduction d'eau des alpages de la Genolière et des Agozats

Décidant :

- d'accorder un crédit de CHF 397'871.- TTC à la Municipalité pour financer ce projet
- de financer ce dernier par la trésorerie courante
- d'amortir cette dépense par le compte 9282.1 "Travaux futurs"

Genolier, le 12 septembre 2019

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

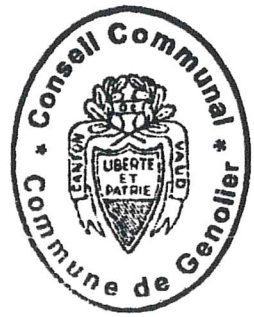

La Secrétaire

Nicolas Bolay

Laurence Werlen